

Famille Pose Libre &
Famille Encastrable



DUREE DE LA GARANTIE

	Pose Libre	Encastrable
Lechai	3 ans pièces main d'œuvre et déplacements (contacter Sidepar pour intervention)	5 ans pièces Mo et déplacements (contacter Sidepar pour intervention)

Toutes demandes de SAV sur des produits Pose Libre, utilisés encastrés feront l'objet d'une exclusion de Garantie par la marque

Disponibilité des pièces détachées :

- - Fonctionnelles : 7 ans
- - Esthétiques : 5 ans

Les exclusions de garantie :

- les frais supplémentaires entraînés par les modifications ou améliorations entreprises à l'occasion de la réparation ou du remplacement d'une pièce garantie effectués par le consommateur,
- les dommages, les pannes, défaillances ou défauts, imputables à des causes d'origine externe (foudre, surtension, inondations,)
- les pannes affectant des pièces non-conformes à celles préconisées par le constructeur,
- les pannes résultant de la modification de la construction et des caractéristiques d'origine de l'appareil garanti,
- les dommages dus à la corrosion ou à la détérioration anormale de l'appareil dus à l'environnement, à un mauvais branchement ou à une mauvaise alimentation, ou à une mauvaise utilisation de l'appareil,

- les frais de transport de l'appareil, de déplacement du réparateur, de main d'œuvre, relatifs à un dommage non garanti ou non constaté par le réparateur,
- les pannes afférentes aux accessoires, les pièces d'esthétique (sauf accord spécifique),
- la mauvaise utilisation, un entretien ou un transport non conformes aux préconisations du constructeur,
- les frais de livraison et de mise en service, ainsi que les défauts de fonctionnement constatés lors de celle-ci,
- toutes pannes ou pièces cassées au déballage ou à la mise en service, les chocs,
- les réglages accessibles à l'utilisateur sans démontage de l'appareil,

- les tuyaux de raccordement, les pièces en caoutchouc, les pièces consommables (sauf accord spécifique et problématique qualité identifiée),
- les dommages indirects tels que les pertes de jouissance ainsi que les pénalités dues à une mauvaise performance,
- le non-respect des instructions du constructeur,
- le remplacement des pièces consommables (filtres de hottes, ampoules d'éclairage...)
- les frais de réglage, les vérifications, les nettoyages et les essais, non consécutifs à un dommage garanti,
- le calage des matériels encastrés et pose libre,
- toute défaillance due à une surcharge (habillage...)
ne respectant pas les préconisations du constructeur ou normes standard,

- les appels intempestifs dus à une erreur de manipulation,
- toutes les modifications apportées par le client,

- une réparation ou les dommages subis par l'appareil, après une réparation effectuée par toutes autres personnes qu'un SAV agréé par le fabricant,
- les frais de devis non suivis de réparation,
- le contenu des appareils (denrées, etc...),
- les appareils utilisés à des fins professionnelles ou commerciales ou collective

Les demandes d'interventions devront être faites au domicile du consommateur final. Aucune intervention ne sera effectuée chez le revendeur.

PANNE A LA MISE EN SERVICE

PROCÉDURE :

La procédure s'applique si la panne intervient **dans les 15 jours** consécutifs à la date de livraison ou de facture de l'appareil au Consommateur (vente magasin).

Justificatifs à joindre impérativement :

- *Modèle de l'appareil
- *Photo de la plaque signalétique
- *Date de mise en service
- *Nature de la panne (précise)
- *Copie de la facture Client (coordonnées client)

Pour tout accord de retour réceptionné :

- Le magasin vendeur est en charge du retour physique de l'appareil en port payé
- Un avoir sera adressé par SIDEME après contrôle de l'appareil par SIDEPAR.
- Dans le cas où le retour n'est pas justifié, l'avoir ne sera pas émis et l'appareil retourné.

IMPORTANT : Les échanges organisés pour une irréparabilité pendant la période de garantie ne le sont que pour les appareils encastrables et soumis à l'accord de la marque

APPAREIL SOUS GARANTIE

PROCÉDURE :

- Produit d'exposition :

Livraison sur un dépôt grossiste ou directe magasin

Délai <72h de la livraison entrepôt : reprise par SIDEME (si déclaration litige dans les règles)

Délai >72h de la Livraison entrepôt : pas de reprise par SIDEME

Cas de la casse occulte :

Fournir impérativement les éléments suivants pour étude dossier :

- Facture conso, Modèle, N° de série + Photos obligatoires : parties abîmées, 4 faces de l'emballage
- Données à transmettre au complet au commercial du secteur qui fera suivre pour étude.

Sideme peut refuser la demande, sinon proposera soit un échange, soit une décote ou bien un envoi de pièces détachées SG (pour remise en état à la charge du revendeur)

Pour les manques au déballage (sous 48/72h max) après livraison : Contacter le commercial du secteur

- **Produit chez le consommateur**: contacter la hotline **LECHAI** au 01 56 48 06 33 ou par mail à l'adresse callcenter@sidepar.fr

En cas de demande d'accord de retour (Hors Casse) envoyer la demande sur : retour@sidepar.fr

Joindre impérativement :

- *photo plaque signalétique
- *facture conso et Grossiste
- *détail précis de la panne

DOCUMENTS ET PIÈCES A FOURNIR :

- Facture consommateur, facture FINDIS si produit d'expo
- Modèle, numéro de série- Descriptif détaillé de la panne

Dans le cas où le représentant Findis envoi son propre SAV, Sidepar octroi un forfait à hauteur de 55€HT

DOCUMENTS ET PIÈCES A FOURNIR :

- Facture consommateur, facture FINDIS si produit d'expo
- Modèle, numéro de série

IMPORTANT : Les échanges organisés pour une irréparabilité pendant la période de garantie ne le sont que pour les appareils encastrables et soumis à l'accord de la marque

PIECES DETACHEES / ACCESSOIRES**PROCÉDURE :**

Contactez au 01 41 51 40 70 ou par mail à l'adresse contact@sidepar.fr ou consultez le site www.sidepar.fr (accès réservé aux professionnels).

DOCUMENTS ET PIÈCES A FOURNIR :

- Pour une demande sous garantie : facture consommateur, facture FINDIS si produit d'expo
- Modèle, numéro de série

CONTACTS SAV

Service consommateur : Hotline Le chai	Tél : 01 56 48 06 33 Mail: callcenter@sidepar.fr
Demande d'accord de retour (produits échangeable ou pièce non dispo) :	Mail : retour@sidepar.fr
Contact pour les professionnels : SIDEPAR	Tél : 01 41 51 40 70 Mail: contact@sidepar.fr Site: www.sidepar.fr